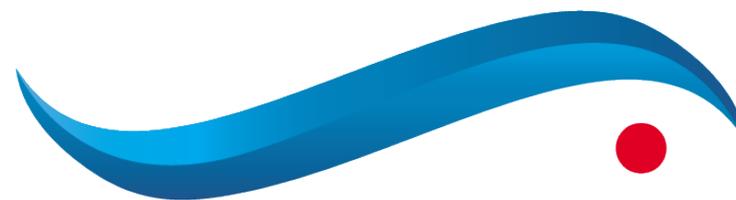


Comité directeur de la fédération française d'études et sports sous-marins
comité départemental Haute-Vienne

CODIR FFESSM CODEP 87

Lundi 14 juin 2021

Maison des sports - ville de Limoges – 20h



FFESSM

HAUTE-VIENNE | 87

Bienvenue au comité directeur du comité départemental de la Haute-Vienne de la Fédération française d'études et sports sous-marins

- **CODIR élargi aux présidents des clubs et SCA FFESSM de la Haute-Vienne**
- **CODIR élargi aux présidents des commissions**

Quatrième comité directeur saison 2020/2021

Membres du Comité directeur:

Alouis David

Arvy Jean-François

Clottes Jacques

Delahaye Pascal

Desserprix Aurélien (SCA)

Duloisy Patrice

Farge Michel

Fournier Martine

Hamelin Pascal

Lazeiras Aurélien

Mandavy Patrick

Marmisse Carole

Marty Pierre

Migout Nadia

Nevoit Béatrice

Orabona Olivier

Pauzet Franck

Rambis Roland

Rebeyrol Daniel

Valade Éric

Quatrième comité directeur saison 2020/2022

Présidents de commissions invités:

- Apnée : Le Normand Michel : *apnee@codep87.fr*
- Archéologique subaquatique : Letuppe Jonathan *archeologie@codep87.fr*
- Environnement et Biologie subaquatique : Bonnet Christine *biologie@codep87.fr*
- médicale : Jean-François Pons *medicale@codep87.fr*
- Nage avec palmes : Béatrice Nevoit *nap@codep87.fr*
- Plongée sportive en piscine : Patrick Mandavy *psp@codep87.fr*
- Technique plongée sous-marine : Rambis Roland *technique@codep87.fr*
- Tir sur cible subaquatique : Marty Pierre *tsc@codep87.fr*
- juridique:

quatrième comité directeur saison 2020/2022

Présidents de clubs invités:

2870045	ASS. SPORTIVE L'O.R.T.F. FRANCE 3 LIMOUSIN	Duloisy Patrice
2870082	CLUB SUBAQUATIQUE DE LIMOGES	Rebeyrol Daniel
2870083	C.S. D'AIXE S/VIENNE	Clottes Jacques
2870125	C.A.S. - EGF LIMOGES	Travers Michel
2870139	ASPTT LIMOGES	Valade Éric
2870190	HOMMES GRENOUILLES DU C.A.P.O.	Plainemaison Wyniger Martine
2870221	RACING CLUB SUBAQUAT. LIMOGES	Hamelin Pascal
2870235	LIMOGES PLONGEES SS MARINE	Mandavy Patrick
2870245	PLONGEE ECOLE EVASION LIMOGES	Gantheil Fabrice
2870264	ABYSSES CLUB	Migout Ludovic
2870290	TEAM EANX	Lavigerie Pascal
2870309	AIGA BLUIA PLONGEE	Monteil Bruno
2870323	ABC PLONGEE 87	Arvy Jean-François
0287024C	SUB20	Desserprix Aurélien

Membres absents et excusés ce soir:

- Daniel Reyberol - CODIR - Président de club - excusé - donne pouvoir au président du CODEP 87 Aurélien Lazeiras
- Pascal Hamelin - CODIR - Président de club - excusé - donne pouvoir au président du CODEP 87 Aurélien Lazeiras
- Jean-François Pons - President commission médicale - excusé -
- Martine Fournier - CODIR - excusée -
- Michel Le Normand - président commission apnée - Responsable secourisme

Approbation du PV du CODIR du lundi 26 avril 2021

- **Merci au secrétariat général pour sa rédaction**
- **Disponible sur le site www.codep87.fr**



Ordre du jour – CODIR du 14 juin 2021

- Le point sur la situation
 - Parole aux présidents de Club
 - Parole aux membres du CODIR
- Les licences 2020/2021
- Montulat, la centrale photovoltaïque
- Montulat, l'avancement du projet
- Opération relance sportive : les baptêmes du 3 et 4 juillet à Beaublanc
- Le forum des associations ville de Limoges 4 et 5 septembre
- Parole aux commissions
- Le point TIV, candidature formateur TIV
- Actualités CSNA et FFESSM
- Commission territoriale d'attribution des subventions - CTAS
- Questions diverses

Le point sur la situation – tour de table

- **Prise de parole des présidents des clubs**

ASS. SPORTIVE L'O.R.T.F. FRANCE 3 LIMOUSIN	Duloisy Patrice
CLUB SUBAQUATIQUE DE LIMOGES	Rebeyrol Daniel
C.S. D'AIXE S/VIENNE	Clottes Jacques
C.A.S. - EGF LIMOGES	Travers Michel
ASPTT LIMOGES	Valade Éric
HOMMES GRENOUILLES DU C.A.P.O.	Plainemaison Wyniger Martine
RACING CLUB SUBAQUAT. LIMOGES	Hamelin Pascal
LIMOGES PLONGEES SS MARINE	Mandavy Patrick
PLONGEE ECOLE EVASION LIMOGES	Gantheil Fabrice
ABYSSES CLUB	Migout Ludovic
TEAM EANX	Lavigerie Pascal
AIGA BLUIA PLONGEE	Monteil Bruno
ABC PLONGEE 87	Arvy Jean-François
SUB20	Desserprix Aurélien

Bienvenue

Bienvenue aux 4 nouveaux membres du CODIR:

Marty Pierre
Orabona Olivier
Pauzet Franck
Valade Éric

Le tour de table des membres du CODIR

- Prise de parole des membres du CODIR (les personnes entre parenthèses sont des présidents de clubs)

Alouis David

(Arvy Jean-François)

(Clottes Jacques)

Delahaye Pascal

(Desserprix Aurélien (SCA))

Duloisy Patrice

Farge Michel

Fournier Martine

(Hamelin Pascal)

Lazeiras Aurélien

(Mandavy Patrick)

Marmisse Carole

Marty Pierre

Migout Nadia

Nevoit Béatrice

Orabona Olivier

Pauzet Franck

Rambis Roland

(Rebeyrol Daniel)

(Valade Éric)

Le tour de table des membres du CODIR

- **Message du président du club subaquatique de Limoges, Daniel Reyberol**

Bonjour président, ne pouvant être présent le 14 juin ,pour cause de plongée en Bretagne à st Cast le Guildo. Voici quelques informations du C S L

- actuellement 61 à la fédération et au total 82 adhérents au club .
- Nous avons passés une semaine en Espagne pour les formations ,niveau 4, niveau 3 ,niveau 2 niveau 1 avec des diplômes en fin de semaine .
- le C S L organise une soirée de remerciement a notre local pour tous nos adhérents.
- le 3 juillet le C S L sera présent à la piscine de Beaublanc pour les baptêmes, toute la journée du samedi
- le club sera présent également le 4/5 septembre pour le forum des associations et maintenant nous préparons 2021/2022.

je te donne mon pouvoir pour les votes .

bonne réception, Daniel Rebeyrol président du C S L.

Le point sur la situation

- Une chance d'avoir un site privé à ciel ouvert comme Montulat
- Réouverture des piscines municipales (Ville de Limoges - Saint-Junien - Aixe-sur-Vienne)
- Date de reprise des entraînements à l'Aquapolis - Limoges métropole - pour la saison 2021/2022 le 13 septembre.

Les licences 2020/2021 à date du 13 juin 2021

- 13 clubs en Haute-Vienne
- 1 SCA

N° structure	Nom structure	Adulte	Junior	Enfant	Homme	Femme	Total
02870045	ASS. SPORTIVE L'O.R.T.F. FRANCE 3 LIMOUSIN	20	0	0	15	5	20
02870082	CLUB SUBAQUATIQUE DE LIMOGES	56	3	2	42	19	61
02870083	C.S. D'AIXE S/VIENNE	49	3	0	31	21	52
02870125	C.A.S. - EGF LIMOGES	9	0	0	7	2	9
02870139	ASPTT LIMOGES	71	10	5	60	26	86
02870190	HOMMES GRENOUILLES DU C.A.P.O.	16	0	0	10	6	16
02870221	RACING CLUB SUBAQUAT. LIMOGES	11	0	0	10	1	11
02870235	LIMOGES PLONGEES SS MARINE	25	2	0	22	5	27
02870245	PLONGEE ECOLE EVASION LIMOGES	18	2	0	14	6	20
0287024C	SUB20	27	0	0	19	8	27
02870264	ABYSSES CLUB	10	1	0	9	2	11
02870290	TEAM EANX	10	0	0	10	0	10
02870309	AIGA BLUIA PLONGEE	41	4	0	37	8	45
02870323	ABC PLONGEE 87	24	1	2	17	10	27
	TOTAUX :	387	26	9	303	119	422

Les licences 2020/2021 à date du 13 juin 2021

Une baisse de 29% Pour la FFESSM CODEP 87

		Adulte	Junior	Enfant	Homme	Femme	Total
	Saison 2019/2020	523	48	24	416	179	595
	Saison 2020/2021	387	26	9	303	119	422

Montulat, la centrale photovoltaïque

Un document de travail, instruit par Pascal Hamelin, chef de projet de la construction à Montulat, à été transmis aux membres du CODIR en même temps que la convocation au comité directeur

Compte tenu de l'absence excusée de Pascal Hamelin, une proposition de poser les questions par écrit fut envoyée aux membres du CODIR.

Actuellement aucune question écrite n'est parvenue.

Merci à Pascal Hamelin pour l'instruction du dossier!

Montulat, la centrale photovoltaïque, instruction

Analyse des incidences des servitudes à venir du projet de photovoltaïque sur la parcelle
CODEP

« Recherche de solution acceptable »

Pour faire suite aux documents remis au Codep, par mails des 08 avril et 25 mai dont copie ci-dessous, nous transmettant d'une part les pièces écrites du bail à intervenir impliquant le Codep, puis d'autre part les pièces graphiques, ci-dessous, qqes suggestion d'éclaircissement avant validation.

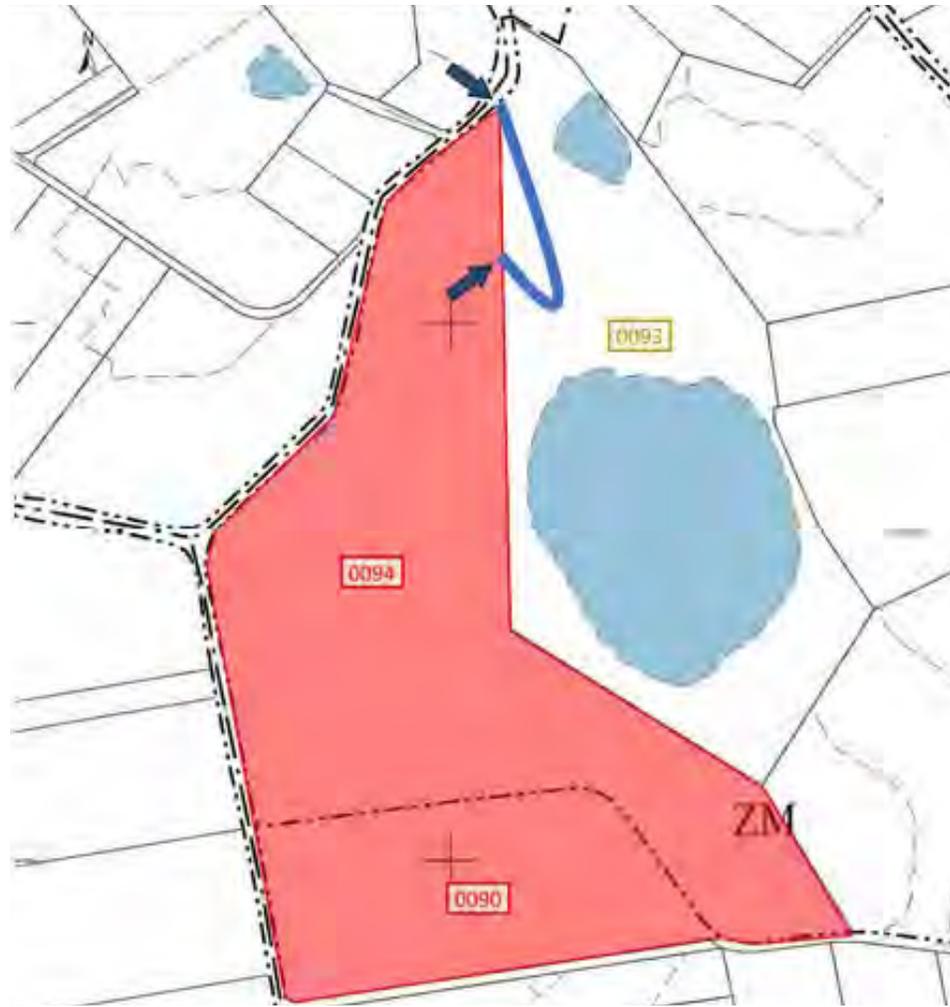
- Concernant le besoin de l'opérateur du projet photovoltaïque de connaître l'emplacement de notre piste hélico, ci-dessous plan correspondant :



Montulat, la centrale photovoltaïque, instruction

Concernant l'instauration, sur notre parcelle, d'une servitude de passage et d'accès, les pièces graphiques transmises sont assez imprécises et ne permettent pas de savoir si celle-ci est contenue hors l'espace Codep clôturé ; ce qui serait bien.

De plus l'entretien de cette piste, à usage partagé, ne doit pas incomber au Codep qui ne l'emprunte qu'avec des VL.



**CS1910
SAINT SORNIN LEULAC
2. Plan des servitudes de passage et d'accès**

- LÉGENDE :**
-  **Fonds dominants**
 -  **Fonds servants**
- Servitudes :**
-  Servitudes de passage (entrée) et d'accès (PDL)
 -  Chemin d'accès

Montulat, la centrale photovoltaïque, instruction

Concernant l'instauration, sur notre parcelle, d'une servitude d'entreposage temporaire, aucune pièce graphique ne nous est proposée, d'où l'impossibilité d'émettre un avis.

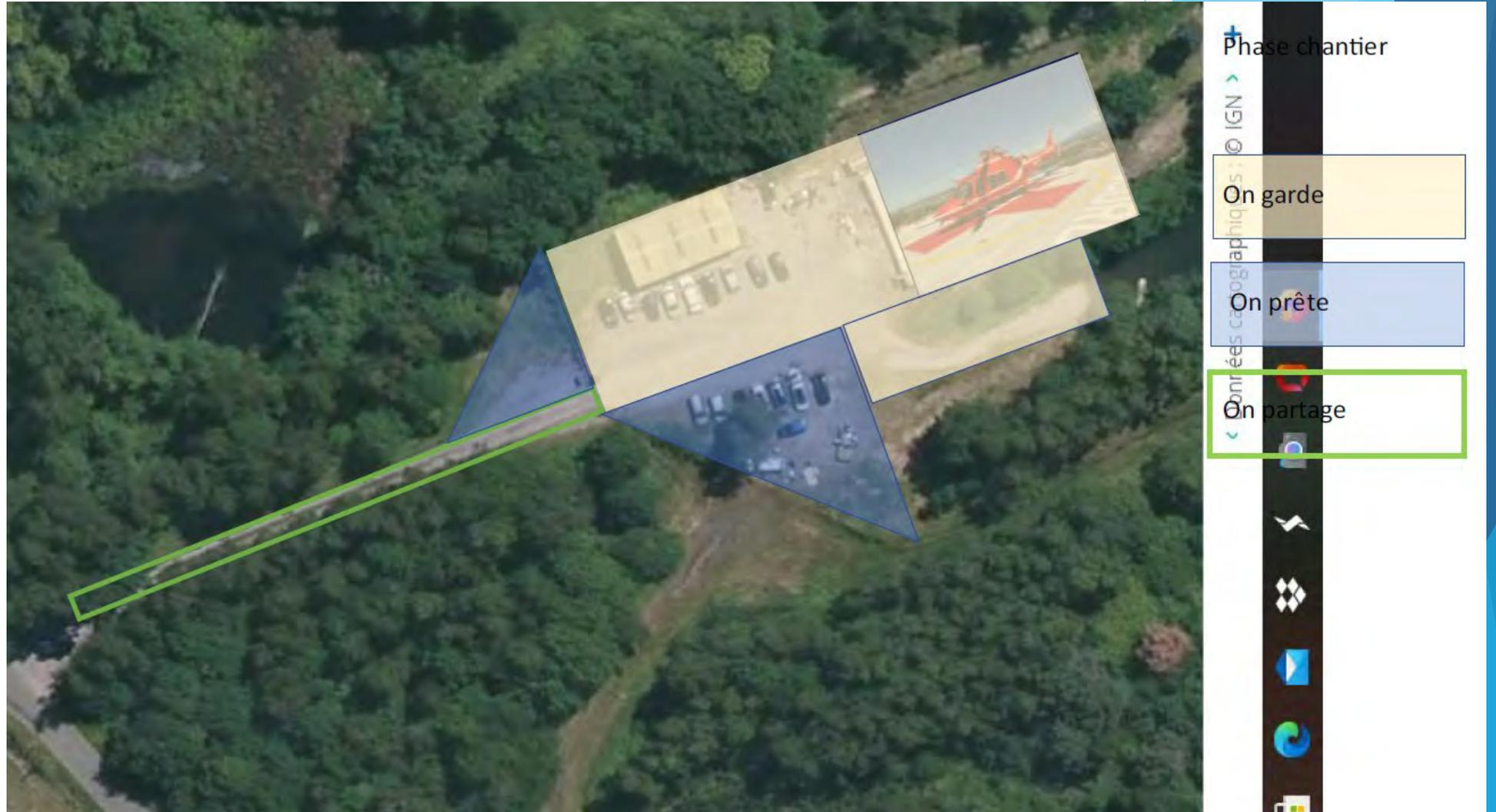
À mon sens ces emprises ne peuvent pas impacter le respect strict de la piste hélico, de la zone vestiaires (existante et son chantier de démolition/reconstruction), du stationnement plongeurs et accès secours terrestres, ainsi que l'accès au goulet de mise à l'eau.

Par ailleurs les conditions de remise en état après usage mériteraient d'être précisées (rien à la charge du Codep).



Montulat, la centrale photovoltaïque, instruction

Phase chantier

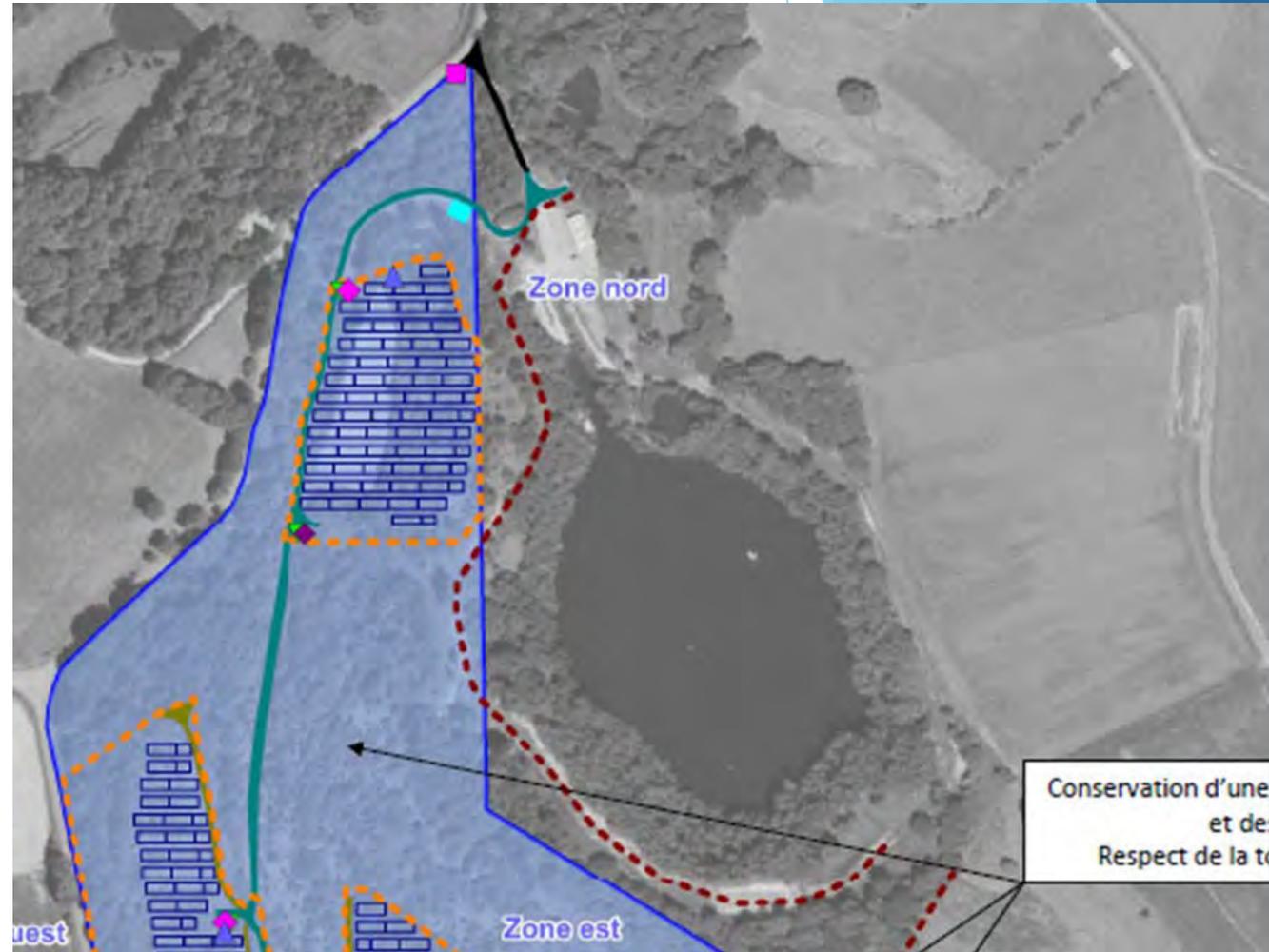


Montulat, la centrale photovoltaïque, instruction

Concernant l'instauration, sur notre parcelle, d'une servitude d'entreposage temporaire, aucune pièce graphique ne nous est proposée, d'où l'impossibilité d'émettre un avis.

À mon sens ces emprises ne peuvent pas impacter le respect strict de la piste hélico, de la zone vestiaires (existante et son chantier de démolition/reconstruction), du stationnement plongeurs et accès secours terrestres, ainsi que l'accès au goulet de mise à l'eau.

Par ailleurs les conditions de remise en état après usage mériteraient d'être précisées (rien à la charge du Codep).



Montulat, la centrale photovoltaïque, instruction

Les autres servitudes envisagées (voir document joint au Mail "president@codep87.fr" du 02 Juin 2021) ne semblent pas impactantes.

Résolution proposée : le Codir - réuni le 14 juin 2014 - autorise le Président à signer le bail à intervenir créant des servitudes au bénéfice du porteur du projet de centrale photovoltaïque sur la parcelle, dédiée par bail emphytéotique, au Codep - sous réserve de nouvelles servitudes non connues ce jour - et dans les limites ci-après.

-
-

... reprendre clauses ci-devant éventuellement amendées par les débats du Codep ...



Montulat, disparition de grillage

- disparition de 25 m de grillage
 - Averti par monsieur le maire de Saint Sornin Leulac
 - Disparition « très propre »
 - À charge de la mairie (dixit le bail emphytéotique)
 - Enquête de gendarmerie
-
- Mais le cadenas n'a pas de problème depuis le 15 avril!!!



Montulat, nettoyage de Montulat

Nettoyage de Montulat

- C'était il y a un an
- La végétation a repris le dessus



FFESSM

HAUTE-VIENNE | 87

Ça fait du bien!
Avec une belle
équipe de
bénévoles
notre carrière
de Montulat
resplendit!



Juin 2020

Montulat, nettoyage de Montulat

Carrière de Montulat (87)

Nettoyage



- Nouvelle opération de nettoyage
- Proposition de date: 10 juillet 2021
- Même condition que l'année dernière
- Les inscriptions sont disponibles sur le site CODEP87.fr
- Référente : Nadia Migout
secretaire@codep87.fr

Montulat, avancement du projet de construction

- Signature de la décision juridique d'attribution des fonds FEADER
- En attente de la prochaine assemblée plénière du conseil régional pour signature la convention de subvention LEADER signée pour affermir les bons de commande aux entreprises.
- Il conviendrait que les clubs commencent à **vider le local** de ce qu'il leur semble récupérables, **le restant au jour de la démolition ira à la benne.**



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



VERSION HARMONISEE 2.0 DU 10 MARS 2021

CONVENTION N° : RLIM190220CR0740030 RELATIVE A L'ATTRIBUTION
D'UNE AIDE DU FONDS EUROPEEN AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL LIMOUSIN 2014-2020

MESURE 19 LEADER

**19.2 - AIDE A LA MISE EN OEUVRE D'OPERATION DANS LE CADRE DE LA STRATEGIE DE
DEVELOPPEMENT LOCAL MENEES PAR LES ACTEURS LOCAUX**

N° de dossier OSIRIS : RLIM190220CR0740030

**Nom du bénéficiaire : Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins / Comité
Départemental Haute-Vienne (F.F.E.S.S.M / CODEP 87)**

**Libellé de l'opération : Aménagement d'un site sportif de pratique de la plongée sous-
marine à Saint-Sornin –Leulac : construction d'un bâtiment/accueil vestiaires**

Service instructeur : GAL Haut Limousin

Montulat, avancement du projet de construction

Disparition des téléphones fixes avec la construction – volontairement non fonctionnel depuis début 2021 après vote du CODIR

Pour le niveau d'eau de la carrière, Pascal Hamelin ira voir après une période de "no pluie", le niveau aura sûrement baissé en étiage actuellement l'eau s'écoule toujours un peu à l'évacuation comme sur la photo que transmise.

Ville de Limoges, Opération de relance sportive

- Email du CODEP87 à destination des présidents de club en date du 20 mai 2021.
- Rectificatif de la mairie peu après: offre réservée aux clubs bénéficiant des créneaux de la ville



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

Ce matin, la ville de Limoges vient de communiquer sur l'organisation d'un week-end de relance sportif les samedi 3 et dimanche 4 juillet 2021 à la piscine extérieure de Beaublanc, de 8h à 12h puis de 14h à 18h. L'objectif est clair: relancer les contacts avec notre public pour préparer la reprise.

La ville de Limoges nous réserve 1 ligne d'eau sur le bassin extérieur de la piscine de Beaublanc pour proposer des baptêmes de plongée.

Pour chaque demi-journée, deux clubs peuvent venir proposer des baptêmes de plongée. Les inscriptions sont proposées aux présidents de club et sont limitées à 2 clubs par créneau de demi-journée.

L'organisation entre les deux clubs se fera directement entre les deux présidents de club.

Pourquoi deux clubs du département? : cela offre de la place pour la majorité des clubs qui veulent venir faire la promotion de leur club et forcément des activités subaquatiques.

Dans un premier temps, jusqu'au 24 mai, un seul créneau de demi-journée par club, sans limites après cette date.

Les inscriptions, réservées aux présidents de clubs, s'effectuent en suivant ce lien:

https://doodle.com/poll/bbaz5zanckyq5war?utm_source=poll&utm_medium=link

Merci d'avance pour l'inscription de votre club, nous espérons tous une rentrée sportive la plus sereine possible et avec de nouveaux licenciés, cette opération est là pour ça.

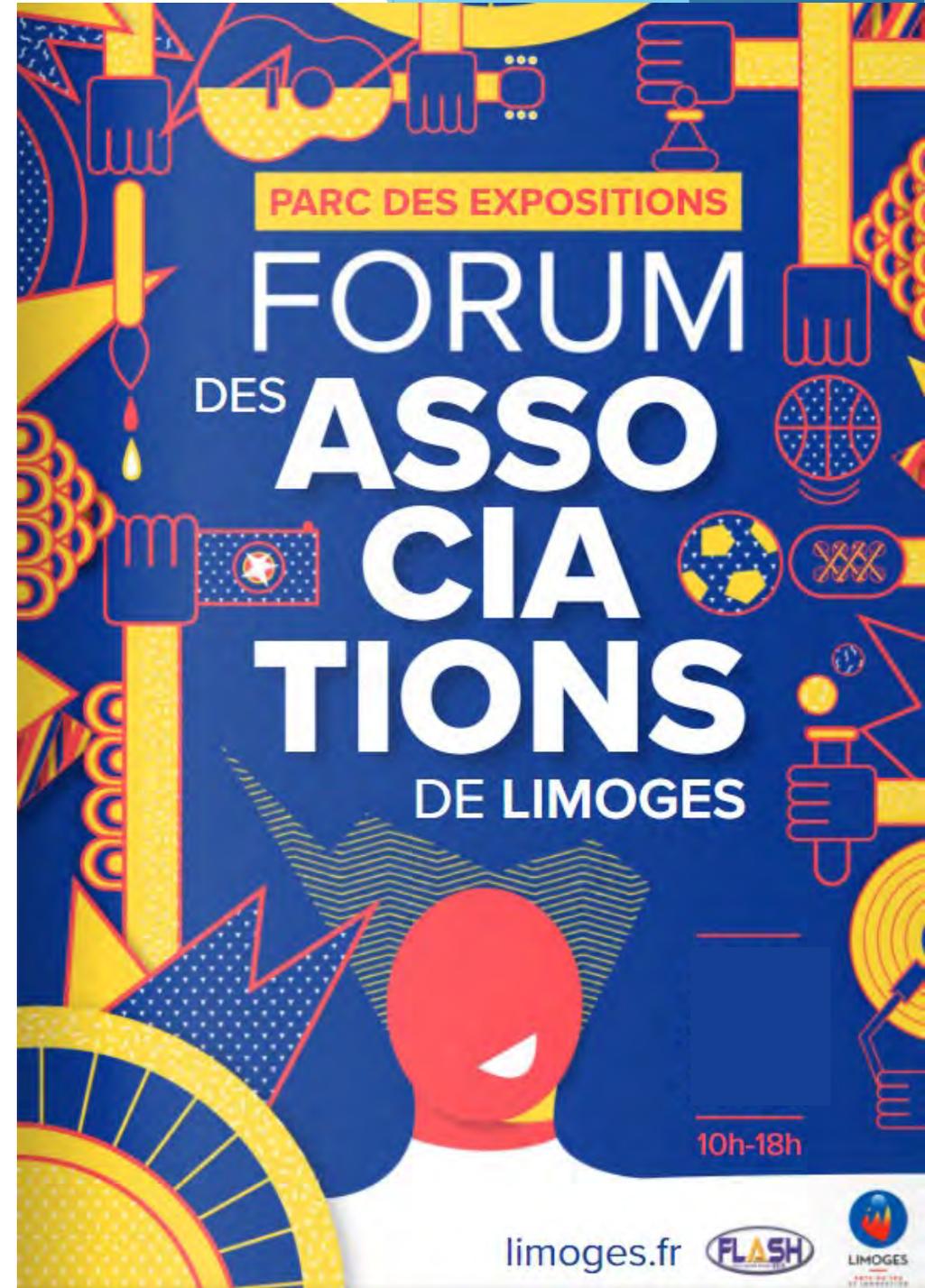
Ville de Limoges, Opération de relance sportive

- En date du 13 juin, seuls 4 clubs ont répondu sur le doodle
- Reste des places pour le dimanche après-midi
- La FFESSM CODEP87 est en charge de la planification des clubs proposant des activités subaquatiques par la ville de Limoges

 LIMOGES ARTS DU FEU ET INNOVATION	juil. 3 SAM.	juil. 3 SAM.	juil. 4 DIM.	juil. 4 DIM.
	08:00 12:00	14:00 18:00	08:00 12:00	14:00 18:00
4 participants	✓1	✓2	✓2	✓0
<input type="text" value="Saisissez nom"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ASORTF - Patrice Du...			✓	
P2EL			✓	
C S L D Rebeyrol	✓	✓		
ABCP87 - Jean-Franç...		✓		

Forum des associations – Ville de Limoges

- 4 et 5 septembre 2021
- Parc des expositions
- Besoin de bénévoles pour représenter les sports subaquatiques et faire la promotion des clubs
- Le CSL a proposé d'amener son bateau
- Inscription sur le doodle https://doodle.com/poll/eqcwbsrrmgvdqfca?utm_source=poll&utm_medium=link



Les commissions du comité départemental

Une volonté d'inviter les présidents de commissions a chaque CODIR

Un email spécifique est envoyé aux présidents de commission avant le CODIR pour leur demander une présentation des actions de leur commission

Les commissions du comité départemental: Commission environnement et biologie subaquatique

**Christine Bonnet, président commission environnement et
biologie subaquatique - excusée - à envoyer une présentation**



Christine Bonnet; Marc Villechalane ; Isabelle Anglard

Les commissions du comité départemental: Commission environnement et biologie subaquatique

- Reprise activité commission Bio codep 87 pour 2021
- Formation plongeur Bio 1 proposée en septembre et octobre 2021,
- Objectifs de la formation PB1:
 - Sensibilisation à l'approche des milieux aquatiques (observer et protéger);
 - Acquérir des notions sur les lieux de vie (biotope) et leurs principaux habitants;
 - Observer la faune et la flore et les situer dans les grands groupes de la vie sous-marine;
 - Sensibilisation au respect de l'environnement .



Les commissions du comité départemental: Commission environnement et biologie subaquatique

COMPOSITION DE LA FORMATION PB1:

- 2 week-ends de formation samedi et dimanche 18 et 19/9 et dimanche 17/10 à Limoges maison des sports;
- 1 stage de 4 plongées Bio à Arcachon les 1 et 2/10/2021. Attention places limitées, car stage commun avec stagiaires PB2 de 2020.
- Conditions d'inscription : plongeur licencié FFESSM;
Niveau technique pour le stage plongées Bio: PA 20.
- Inscription déjà ouverte à la formation PB1: sur le site du Codep87
- Inscription au stage Bio d'Arcachon : se renseigner biologie@codep87.fr
- Pour tout renseignement : Christine Bonnet : biologie@codep87.fr

Les commissions du comité départemental: Archéologie subaquatique

Jonathan Letuppe,
président commission
Archéologie subaquatique
archo@codep87.fr



FFESSM - CODEP87 - CODIR - lundi 14 juin 2021



Les commissions du comité départemental: Archéologie subaquatique

Milieu hyperbare : désigne un environnement soumis à une pression supérieure de celle terrestre.

Le travail en milieu hyperbare est par nature dangereux. Il est notamment réglementé par :

- le décret n° 90-277 du 28 mars 1990 ;
- le décret n°95-608 du 6 mai 1995 ;
- le décret n°96-364 du 30 avril 1996 ;
- les arrêtés d'application des 28 janvier 1991, 28 mars 1991 et du 15 mai 1992 ;
- l'arrêté du 24 mars 2000 modifiant l'arrêté du 28 janvier ;
- le décret n° 2011-45 du 11 janvier 2011 relatif à la protection des travailleurs intervenant en milieu hyperbare ;
- l'arrêté du 30 octobre 2012 définissant les procédures d'accès, de séjour, de sortie et d'organisation du travail pour les interventions en milieu hyperbare exécutées avec immersion dans le cadre de la mention B « techniques, sciences et autres interventions » ;

Les commissions du comité départemental: Archéologie subaquatique

- le décret n° 2014-798 du 11 juillet 2014 portant diverses dispositions relatives à la médecine du travail ;
- l'arrêté du 21 avril 2016 définissant les procédures d'accès, de séjour et de secours des activités hyperbares exécutées avec immersion dans le cadre de la mention B « archéologie sous-marine et subaquatique » ;
- l'arrêté du 21 avril 2016 définissant les procédures d'accès, de séjour et de secours des activités hyperbares exécutées avec immersion dans le cadre de la mention B « archéologie sous-marine et subaquatique » ;
- l'arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare.
- l'arrêté du 29 septembre 2017 relatif à la certification d'entreprises réalisant des travaux hyperbares et ses annexes ;

Les commissions du comité départemental: Archéologie subaquatique

- l'arrêté du 14 mai 2019 relatif aux travaux hyperbares effectués en milieu subaquatique (mention A) et ses annexes ;
- l'arrêté du 11 juin 2020 relatif aux modalités de formation des travailleurs exposés au risque hyperbare relevant de la mention B « archéologie sous-marine et subaquatique » avec ou sans l'option « travaux à des fins archéologiques » ;
- le décret n° 2020-1531 du 7 décembre 2020 modifiant les dispositions relatives à la protection des travailleurs intervenant en milieu hyperbare.

Obligation de suivre le manuel des procédures

Les commissions du comité départemental: Archéologie subaquatique

Habilitation à intervenir en milieu hyperbare

L'archéologue travaillant en milieu immergé doit être classé ; c'est-à-dire avoir un niveau de plongeur professionnel grâce à l'obtention du CAH (Certificat d'Aptitude à l'Hyperbarie). Le CAH est établi par l'Institut National de Plongée professionnelle (INPP) à l'issue d'un stage organisé par l'un des organismes agréés pour cette formation ou par équivalence pour la durée d'un chantier.

Les commissions du comité départemental: Archéologie subaquatique

Habilitation à intervenir en milieu hyperbare

Les niveaux de plongée professionnelle sont les suivants :

- plongées peu profondes (jusqu'à 12 mètres) : Classe 0 ;
- plongées moyennement profondes (entre 0 et 30 mètres) : Classe I ;
- plongées profondes (entre 0 et 50 mètres) : Classe II ;
- plongées très profondes (supérieures à 50 mètres) : Classe III.

Les commissions du comité départemental: Archéologie subaquatique

Habilitation à intervenir en milieu hyperbare

4 mentions définissent le type de formation :

- mention A = travaux subaquatiques (plate-forme pétrolière, travaux dans les ports, etc.) ;
- mention B = interventions dans un but de recherches scientifiques (mention Bb : archéologie) ;
- mention C = interventions sans immersion (médecine hyperbare) ;
- mention D = travaux sans immersion (ex : travaux de tunnel sous-marin).

Les commissions du comité départemental: Archéologie subaquatique

**2021 : prospections archéologiques
subaquatiques dans la rivière Vienne
(Limoges, 87)**



Photo : Jonathan Letuppe

Archéologie subaquatique

prospections archéologiques
subaquatiques dans la rivière
Vienne (Limoges, 87)



Les commissions du comité départemental: Archéologie subaquatique



Archéologie subaquatique

Région : Nouvelle Aquitaine
Département : Haute-Vienne (87)
Commune : Limoges
Cours d'eau : rivière Vienne

Date d'acquisition : 09 avril 2016
Matériel utilisé pour l'acquisition : sondeur Humminbird 1199 si.
Fréquence d'utilisation: 455 khz.

Fichier source : R00275.DAT (00h 05min 01s)

Commentaires : Les anomalies n°52 à 54 et 56 pourraient correspondre à des pieux. La n°57 semble métallique et creuse.

a. Image sonar extraite de l'enregistrement. 2016.

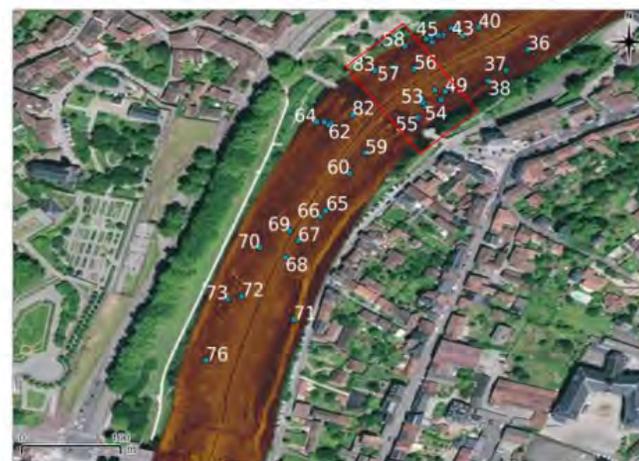
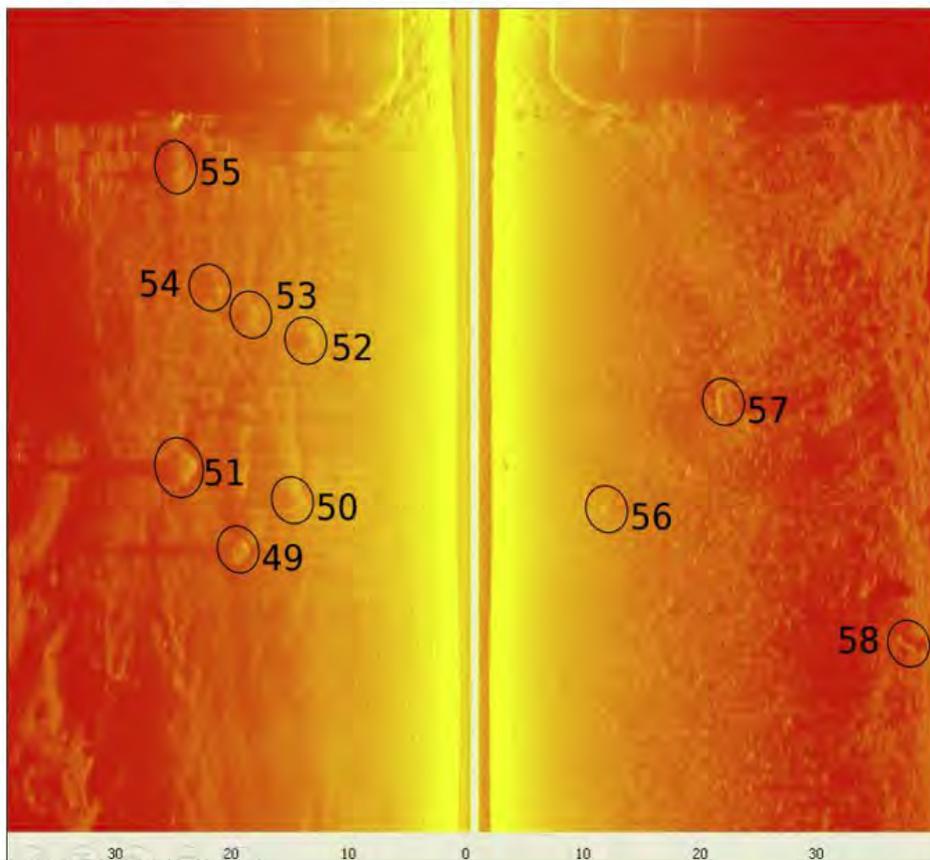
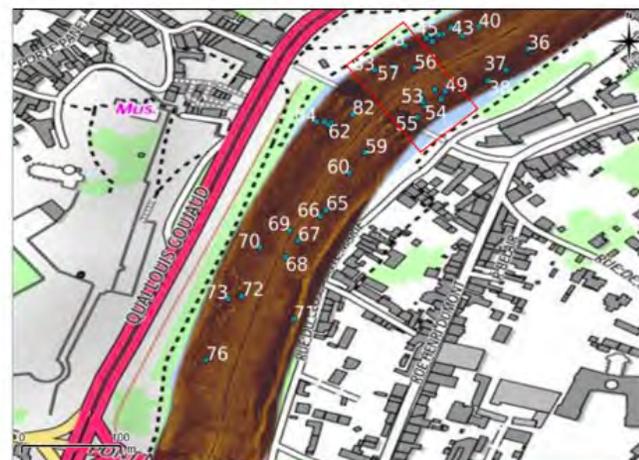
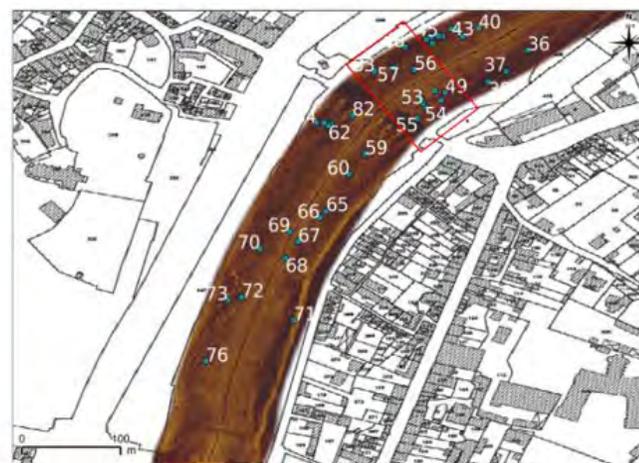


Planche VIII

b. Extrait du projet QGIS, fond ortho. J. Letuppe, 2016.



c. Extrait du projet QGIS, fond IGN. J. Letuppe, 2016.



d. Extrait du projet QGIS, fond parcellaire. J. Letuppe, 2016.

Archéologie subaquatique

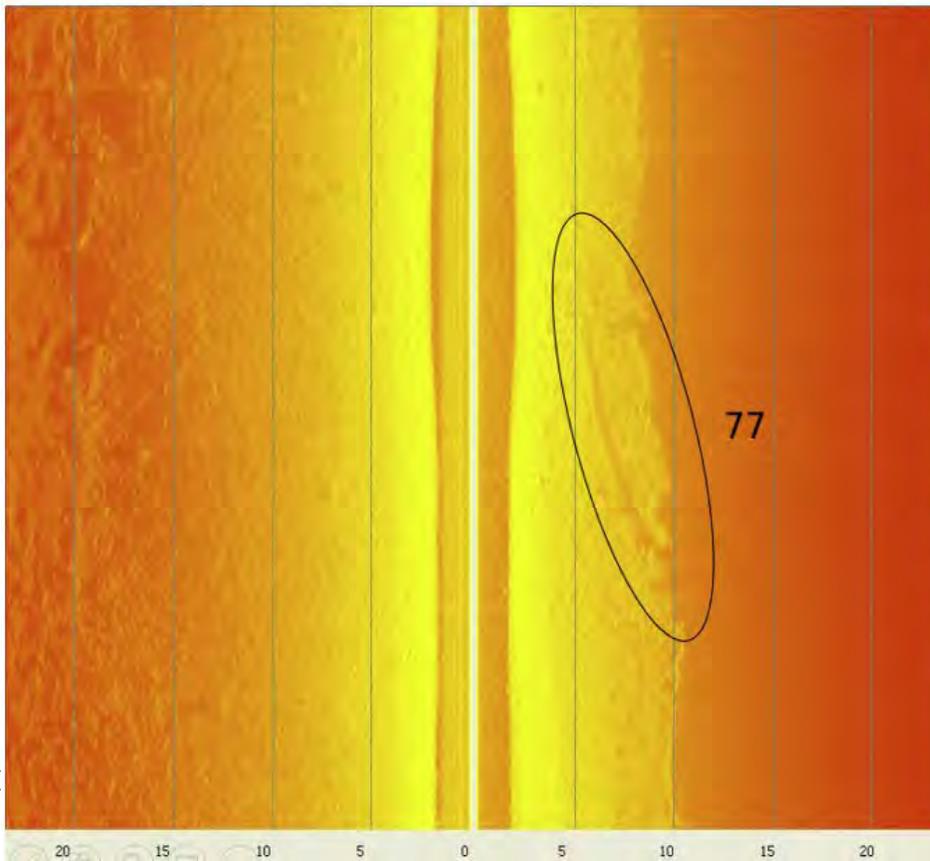
Région : Nouvelle Aquitaine
Département : Haute-Vienne (87)
Commune : Limoges
Cours d'eau : rivière Vienne

Date d'acquisition : 09 avril 2016
Matériel utilisé pour l'acquisition : sondeur Humminbird 1199 si.
Fréquence d'utilisation: 455 khz.

Fichier source : R00278.DAT (00h 05min 19s)

Commentaires : L'anomalie n° 77 semble être une épave ou un ren-
forcement de berge.

a. Image sonar extraite de l'enregistrement. 2016.



b. Extrait du projet QGIS,
fond ortho.
J. Letuppe, 2016.



c. Extrait du projet QGIS,
fond IGN.
J. Letuppe, 2016.



d. Extrait du projet QGIS,
fond parcellaire.
J. Letuppe, 2016.

Archéologie subaquatique

Communication



Archéologie subaquatique

Communication



Les commissions du comité départemental: Nage avec Palmes

Béatrice Nevoit, présidente commission Nage avec palmes

Reprise pour 3 entraînements jusqu'au 30 juin - inscription sur le codep87.fr

2 monopalmes déchirées par usure - demande de remplacement - des renseignements ont été pris

Le CODIR donne pouvoir pour le renouvellement de deux monopalmes pour un montant total de 200€

Les commissions du comité départemental: Nage avec Palmes

Prise de parole de **Pascal Delahaye**, trésorier FFESSM CODEP 87, qui à représenté la FFESSM lors du comité de gestion de Limoges métropoles le 8 juin 2021



Les commissions du comité départemental: Nage avec Palmes

Cette bonne nouvelle n'est pas le fruit du hasard, c'est grâce à une implication dans les dossiers et un bon relationnel avec Limoges métropole.

Merci à tout les encadrants apnées, nage avec palmes, plongée sous-marine qui respect scrupuleusement les différentes obligations (appel, badge, respect des horaires) sans cela nous n'aurions aucune avancée

Les commissions du comité départemental: Commission plongée sous-marine - Technique

**Roland Rambis, président commission technique
départementale Haute-Vienne**

Les commissions du comité départemental: Commission plongée sous-marine - Technique

Sylvain Chatel, responsable Inspection visuelle des blocs de plongée et techniciens d'inspection visuelle TIV: prise de recul.

Une formation de Formateur de TIV à lieu à Bordeaux les 1,2,3 octobre 2021. Recherche de candidat ayant du temps et de la disponibilité, un plongeur pas forcément encadrant. Affinité avec la technique.

Les commissions du comité départemental: Commission plongée sous-marine - Technique

Michel Le Normand, responsable formation secourisme

Les commissions du comité départemental: Apnée

Michel Le Normand, président commission apnée

Les commissions du comité départemental: Tir sur cible subaquatique

**Pierre Marty, président commission Tir sur cible subaquatique
départementale Haute-Vienne et président régional Nouvelle-
Aquitaine**

Les commissions du comité départemental: Plongée sportive en Piscine

Patrick Mandavy, président commission plongée sportive en piscine

FORMATION ARBITRE PSP

Samedi 26 juin de 14h à 17h30 (en visioconférence)

Pourquoi cette formation ?

L'arbitre PSP est la première étape dans le cursus pour l'arbitrage et la formation.

Lors d'une compétition, il est chargé du respect des règlements établis par les instances organisatrices, Il se doit d'être impartial et est investi d'une autorité.

Il est un des éléments essentiels à la compétition, car il est le garant de son bon fonctionnement et peut intervenir lors des compétitions départementales, régionales et nationales.

C'est également un premier pas dans la PSP

Coût de la formation : 20 €

Les commissions du comité départemental: Plongée sportive en Piscine

Conditions de candidature :

- Être titulaire d'une Licence FFESSM en cours de validité,
- Être âgé de 16 ans révolus au moment de la délivrance du brevet,
- Être présenté par le Président du club,
- Tout brevet FFESSM à partir du Niveau 1 de plongée technique ou PESH20 minimum.

Inscription et paiement sur le formulaire en ligne :

<https://www.helloasso.com/associations/csna/paiements/formation-arbitre-psp-csna-en-visioconference>

(Vous recevrez un email validant votre inscription après confirmation du paiement.) Cette formation sera dispensée par Dimitri Mairesse (JF2 CSNA), le président du jury, et représentant de la CR PSP, sera Philippe Boisriveaud-Chrétien (JF1, membre de la CR PSP CSNA, mandaté par le président).

Plus d'infos sur la fonction d'arbitre PSP : <https://psp.ffessm.fr/devenir-arbitre>

MFT : <https://drive.google.com/file/d/1mSKHubXw0u00KKWCz-3CglSnlQGv-KU2/view>

Pour toute information supplémentaire, je reste à votre disposition.

Vincent BLANCHARD Président commission régionale PSP CSNA v.bl@free.fr 06.36.828.80.83

Les commissions du comité départemental: Médicale

Jean-François Pons, président commission médicale

Les commissions du comité départemental: Juridique et Audiovisuelle

Des candidats?

Une belle histoire... qui commence le 13 avril



AOP
POMME DU
LIMOUSIN

Merci à Mathias Hermann et Frédéric Azam



Une belle histoire... qui commence le 13 avril



Proposition:
Mannequin sauvetage piscine
adulte de type Ferron



Une belle histoire... qui commence le 13 avril

Après échange

- Un achat profitable au plus grand nombre
- Entretien minimum
- Solidité
- mannequin officiel
- La question du stockage

Proposition de résolution: Le CODIR donne pouvoir pour l'achat d'un mannequin sauvetage adulte de type Ferron à la hauteur de 500€



Actualités nationales et régionales: CSNA -Comité subaquatique Nouvelle-Aquitaine

Le point sur les élections nationales FFESSM

- Plusieurs irrégularités constatées lors des élections nationales
- Demande de conciliation auprès du comité national olympique et sportif
- Le comité national olympique propose la tenue d'une assemblée nationale électorale
- La FFESSM refuse la conciliation
- Une procédure juridique est enclenchée aux frais des candidats

Actualités nationales et régionales: CSNA -Comité subaquatique Nouvelle-Aquitaine

- Fête de la Mer et des Littoraux 8-11 Juillet
- Initiation Nage en eau vive : 18/09 à Pau
- Formation formateur TIV 1-2-3 Octobre ?
- Rencontres dirigeants & encadrants 2 & 3 Octobre ?
- 60 ans du CSNA : Samedi 20 Novembre : Repas de gala
- AG Comité régional : Dimanche 21 Novembre – Talence



Commission territoriale attribution des subventions CTAS

Intervention de **Nadia Migout-Lendrin** Référente territoriale CTAS pour la Haute-Vienne

Intervention **d'Aurélien Lazeiras**, représentant des CODEP du CSNA au Jury CTAS

Proposition de date

- **Lundi 06 septembre 2021 – CODIR –**



- **Assemblée générale extraordinaire CODEP87 en même temps que l'assemblée générale ordinaire du CODEP 87 en octobre 2021 – lundi 04 octobre 2021 (simple rappel, déjà voté le 21 février 2021)**
- **Assemblée générale ordinaire CSNA à Bordeaux les 20 et 21 novembre 2021**



Merci! Et
bon été!